

du prix de cette ressource non renouvelable. Il nous faudrait également retenir la déclaration du schah qui propose aux pays de l'Occident de cesser d'utiliser le gaz et le pétrole pour les automobiles et le chauffage et de le conserver pour la fabrication de biens importants pour l'industrie.

Outre l'augmentation du prix du pétrole, il y a eu le relèvement du prix des ressources renouvelables et non renouvelables. C'est, je crois, une des raisons pour lesquelles ce prix équitable pour le pétrole causera des problèmes. Par exemple, le prix mondial du cuivre a augmenté de 300 p. 100 ces trois dernières années, et il a presque doublé l'an dernier. Les prix du plomb et du zinc ont augmenté respectivement de 200 et de 800 p. 100 depuis 1968. Cette augmentation est beaucoup plus considérable que celle du pétrole. Le prix du minerai de fer a augmenté de 50 p. 100 depuis 1969. Les prix de bien d'autres produits ont également fortement grimpés, ces dernières années. Celui du nickel a augmenté de 50 p. 100. Celui des céréales, de 300 p. 100 depuis janvier 1972 et celui du bois d'œuvre a fortement augmenté, lui aussi. Par ailleurs, il y a eu diverses hausses de prix à l'égard de produits chimiques qui représentent plus de 530 millions de dollars en exportations, dont la plupart proviennent de l'Ontario et du Québec, le pétrole et le gaz étant les principaux éléments entrant dans leur composition.

De plus, monsieur le président, nous exportons énormément d'électricité, dont une partie est produite en Ontario avec le gaz de l'Alberta. Compte tenu de cela, le prix du gaz de l'Alberta devrait-il être fixé particulièrement bas alors que l'électricité de l'Ontario se paie au plus haut prix sur le marché des États-Unis? Il apparaît donc évident que l'augmentation du prix des produits mondiaux et de plusieurs de nos ressources a été bien plus forte que celle qui a affecté le pétrole et le gaz. Dès lors se pose la question suivante: si nous devons avoir un système de double prix pour le pétrole et le gaz, pendant une longue période alors, qu'en fait, dans bien des cas, le pétrole et le gaz peuvent être remplacés par d'autres formes d'énergie et que, de toute façon, le monde sera un jour appelé à utiliser ces autres formes d'énergie, le Canada aurait-il vraiment avantage, à long terme, à recourir à ce système de double prix?

L'instauration de cette taxe à l'exportation sur tous les produits aura en fait pour conséquence d'augmenter le coût des exportations pour les acheteurs étrangers ou alors de réduire les recettes en dollars canadiens que pourrait retirer le producteur canadien. Si l'on maintient le prix intérieur canadien assez bas, le pouvoir d'achat du dollar consacré au Canada à ces produits s'en trouvera accru. Des prix maintenus artificiellement bas pour des ressources disponibles au Canada entraîneront automatiquement un gaspillage et le mésusage des ressources, particulièrement si on établit la comparaison avec la situation qui prévaut dans le reste du monde libre. C'est aussi une manne fiscale pour le gouvernement fédéral aux dépens de l'acheteur ou du gouvernement provincial ayant droit aux redevances. Il faut une bureaucratie coûteuse pour appliquer la mesure. Le pouvoir d'achat du dollar canadien par rapport aux produits ou importations n'augmente pas.

• (1540)

La taxe à l'exportation du pétrole a eu pour effet d'anuler les prix établis. Elle a détruit, dans une certaine mesure, le caractère sacré des contrats. C'est une façon habile d'augmenter les revenus canadiens en période d'in-

Droits d'exportation du pétrole

flation et elle sera tout aussi efficace pour certains de nos grands produits d'exportation comme les métaux, les produits du bois et le grain. Mais l'inverse peut se produire. Si les prix mondiaux s'effondrent, les acheteurs étrangers respecteront-ils leurs promesses d'achat ou cela entraînera-t-il une crise de chômage dans les mines et les exploitations forestières? En période inflationniste, les acheteurs étrangers respecteront-ils leurs contrats à long terme pour fournir la bauxite et les nombreux autres produits dont nous manquons?

Si le blocage des prix et la taxe à l'exportation sont nécessaires pour le pétrole, ils devraient l'être autant pour toutes les autres ressources naturelles. Le pétrole et le gaz sont l'un des principaux éléments d'un grand nombre de produits manufacturés ou semi-manufacturés. Plusieurs de ces produits sont exportés. S'il y a une taxe à l'exportation et un blocage des prix pour le pétrole et le gaz, ils devraient aussi s'appliquer à ces produits, qui seront fabriqués à bon compte grâce aux ressources énergétiques du Canada et à leurs dérivés. Les changements apportés à la valeur de ces produits de base bouleversent certainement l'économie. Ils perturbent l'économie et nécessitent des mesures correctives qu'on ne peut apporter assez rapidement. A mon avis, par conséquent, à longue échéance, le prix du pétrole et du gaz canadiens doit se rapprocher des prix mondiaux si nous ne voulons pas provoquer des représailles considérables de la part de nos associés commerciaux et créer de graves problèmes internes.

Le blocage des prix, de même que l'incertitude et les problèmes qu'il cause aux gouvernements fédéral et provinciaux, créent certainement des problèmes pour l'avenir en ce qui concerne l'approvisionnement. C'est probablement simplement une réaction naturelle de la part des consommateurs de croire qu'il existe des réserves infinies de pétrole et de gaz, qui coûteront de moins en moins cher. Il serait sage de songer à la mesure prise par les États-Unis il y a 19 ans et qui les a plongés dans la crise actuelle. Il y a 19 ans, les États-Unis ont décidé de fixer le prix des produits sous prétexte d'aider les consommateurs. Il est maintenant devenu évident que c'était un bien mauvais service à rendre au consommateur. On a retiré aux producteurs tout stimulant à la prospection, ce qui a entraîné un retard dans la découverte de nouvelles réserves. L'économie nord-américaine se ressent profondément du gaspillage de l'énergie fait par les automobiles et autres.

A l'encontre du Canada, les États-Unis abolissent le blocage des prix et permettent au marché de fixer les prix des nouveaux approvisionnements. Les sommes consacrées à la prospection pour trouver l'énergie tant nécessaire atteignent de nouveaux sommets. Au Canada, nous suivons l'exemple de l'administration américaine il y a 19 ans. De telles mesures seraient valables si nos réserves avaient augmenté graduellement, mais les réserves de pétrole conventionnel accusent une diminution annuelle d'un demi million de barils depuis trois ans. L'industrie se trouvera sûrement dans une situation très délicate tant que les litiges provinciaux ne seront pas réglés.

En outre, la question de l'oléoduc de la vallée du Mackenzie demeure très incertaine. On admet généralement que l'oléoduc sera avantageux pour le Canada, mais il nécessite la collaboration des gouvernements américain et canadien. Ainsi, des mesures prises unilatéralement viendront gêner nos rapports et rendront beaucoup plus difficiles la conclusion d'un accord au sujet du pipe-line. Les Américains seront sûrement incités à croire que le